



Liminaire du CTSCR du 26 novembre 2020

Bonjour Madame la Présidente,

Notre liminaire d'aujourd'hui se fera en 2 temps : 2 cris de colère emblématiques de la façon dont la DGFIP traite ses agents.

Le premier, et vous en aurez la primeure, est le tract qui va sortir aujourd'hui sur les conditions d'organisation du concours IP auquel participa une très grande partie des agents de services centraux.

Le second sera plus axé sur les sujets de ce CTSCR mais qui montre également le peu de cas que l'on fait des agents de la DGFIP et des agents des services centraux.

Nous n'allons pas revenir sur ce que nos collègues des autres organisations ont dit et que nous partageons pleinement et allons nous concentrer dans un premier temps sur le concours IP qui mobilise beaucoup d'agents des services centraux.

Concours IP : la DGFIP innove !

Toujours à la pointe du progrès en matière d'innovation, la DGFIP a encore fait montre d'une grande capacité imaginative pour sélectionner ses futurs cadres.

Influencée par des émissions éminemment culturelles de la télé-réalité, elle a décidé de transformer la mythique épreuve des poteaux de Koh Lanta. En effet, les candidates et candidats au concours d'Inspecteur principal des finances publiques ont été obligés de composer pendant 5 longues heures **dans un froid glacial**.

Les épreuves du concours d'IP se sont donc déroulées non seulement dans un **contexte sanitaire anxigène** pour tout le monde, avec des tables – certes disposées à distance réglementaire les unes des autres – mais sur une vaste surface qui aurait permis, d'assurer d'autant plus les distances de sécurité entre les candidats. Qui plus est nombre d'entre eux venait de province avec le contexte sanitaire que l'on connaît !

Mais surtout, les **températures** auxquelles ont été soumis les candidats durant cette épreuve étaient **inacceptables !**

Heureusement, le lendemain, la décision de rallumer le chauffage semble avoir été prise au regard du bruit sourd de la chaufferie.



Liminaire du CTSCR du 26 novembre 2020

Bilan : nos candidates et candidats auront subi des températures inacceptables le lundi 23 novembre puis le bruit de la chaufferie le mardi 24 novembre.

Quelles conditions pour composer !

Ces conditions d'examen **sont indignes de la DGFIP**, non seulement pour les agents en charge de la surveillance des épreuves qui eux aussi ont dû endurer ces conditions de travail très difficiles, mais également pour les candidats.

La prochaine fois, pourquoi ne pas louer les entrepôts frigorifiques de Rungis ? Seuls les survivants verront leurs copies corrigées, ce qui fera gagner du temps et de l'argent à la DGFIP !

Même si cette boutade peut prêter à faire sourire en ces temps moroses, l'organisation de cette épreuve montre, une fois de plus, que les conditions d'accueil des agents et candidats n'ont pas été à la hauteur !

Il est important de rappeler qu'un des éléments essentiels à la bonne sélection de nos futurs cadres est de mettre les candidats dans les dispositions les plus favorables afin qu'ils puissent fournir le meilleur d'eux-mêmes.

Les conditions d'accueil devraient être la priorité de la DGFIP dans les circonstances actuelles.

QUEL DOMMAGE !

Pour aborder d'autres sujets, et notamment d'un sujet national, nous noterons, de façon non anecdotique, que ce matin sur la Loi controversée sur la Sécurité Globale, la *Suddeutsche Zeitung* de ce matin (revue de presse de Camille Magnard / France Culture, 7h42)¹ indiquait qu'« *A l'avenir il pourrait devenir très risqué de filmer contre leur gré des policiers français, un peu comme ces avertissements que l'on fait aux voyageurs avant leur départ en Chine ou en ex-URSS par exemple. C'est d'autant plus regrettable ... que cette même police française démontrait lundi soir les abus dont elle est capable dans l'expulsion violente et choquante d'un campement d'étrangers en plein centre de Paris* », et même en plein cœur de Paris : **place de la République**. Nous tenons à rappeler que **la CGT reste très attachée à la protection des libertés individuelles et collectives**.

Mais revenons à nos pénates, et aux sujets qui abordent ou plutôt abandonnent notre grande maison.

¹ <https://www.franceculture.fr/emissions/revue-de-presse-internationale>



Liminaire du CTSCR du 26 novembre 2020

S'agissant des sujets propres à notre CTSCR, et plus particulièrement sur le sujet de la **DTNUM**, nous **partageons pleinement les inquiétudes et les questions de nos homologues** sur tout ce qui relève de la sphère informatique. Nous allons donc vous épargner les redites.

Pour autant, sommes-nous seulement consultés lors des fusions-absorptions qui touchent nos services centraux ?

Sur un autre sujet, nous constatons qu'une fois de plus, le manager a les mains libres, avec les LBD²... OUPS ! pardon, les **LDG** – lignes directrices de gestion ou de mobilité des **agents** de la Fonction publique, qui **perdent leurs droits mais conservent leurs devoirs. !**

Dans le paritarisme acquis au fil des fils des luttes, que devient le rôle des organisations syndicales ? Fournir les mouchoirs ! Il n'en est pas question ! Ce n'est pas notre rôle !

Encore un effort, et bientôt les agents préféreront aller dans le privé où ils auront plus de garantie et de meilleurs rémunérations.

VOUS TUEZ LA FONCTION PUBLIQUE ET LE SERVICE PUBLIC !

2 Lanceur de balles de défense